

## Trente-cinq années de la Fédération et de ses Mémoires

---

Pendant la seconde guerre mondiale, de nombreuses archives et collections publiques et privées qui, dans le département, avaient survécu miraculeusement à la première, ont été détruites. Cette situation, liée à une augmentation des prix du papier et de l'impression, rendait difficile l'activité et notamment la publication de mémoires, d'annales ou de bulletins des Sociétés Savantes qui étaient au nombre de sept pour le département de l'Aisne.

- L'Académie de Soissons, fondée en 1674, disparue sous la Révolution, remplacée en 1806 par la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres, devenue la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.
- La Société Académique de Sciences, Arts et Belles Lettres, Agriculture et Industrie de Saint-Quentin, fondée en 1825, devenue la Société Académique de Saint-Quentin.
- La Société Académique de Laon, fondée en 1850, fusionnée en 1944 avec la Société Historique et Académique de Haute-Picardie qui lui donna son nom et devint la Société Historique de Haute-Picardie.
- La Société Académique d'Histoire et d'Archéologie, des Arts et des Lettres de Chauny et de sa région, fondée en 1860.
- La Société Historique et Archéologique de Château-Thierry, fondée en 1864.
- La Société Archéologique et Historique de Vervins et de la Thiérache, fondée en 1873.
- La Société historique Régionale de Villers-Cotterêts, fondée en 1908.

Elles avaient toutes publié jusqu'alors, sous forme de bulletin, annales ou mémoires, de nombreux documents exposant les résultats des recherches de leurs érudits locaux. Les documents, d'une richesse exceptionnelle, comportent des monographies locales ou régionales, des biographies de personnages célèbres, des textes inédits, des études archéologiques et constituent une source incomparable pour les chercheurs, les maîtres et les étudiants.

En 1952, d'un commun accord, toutes les Sociétés Savantes du département de l'Aisne décidèrent de se grouper en fédération pour surmonter plus aisément les difficultés et faciliter la coordination de leurs efforts, comme l'a rappelé M. le Colonel de Buttet.

Après la disparition du comte Maxime de Sars en 1960, c'est à Mr. Moreau-Néret, qui assurait la présidence de la Société de Villers-Cotterêts, que fut confiée celle de la Fédération. Il la conserva jusqu'en 1972 et M. le Colonel de Buttet, lui succéda.

En 1981, M. Jacques Ducastelle, Président de la Société de Saint-Quentin, succéda à M. le Colonel de Buttet qui présidait également la Société de Laon et depuis 1986, Madame Pierrette Bègue a inauguré une présidence féminine.

En 1957, le premier congrès de la Fédération se déroula à Vervins. Depuis ce jour, chaque année, à tour de rôle, les sociétés organisent le congrès dans leur ville. Des communications y sont présentées devant un auditoire commun, et les comptes-rendus annuels sont publiés dans les Mémoires.

Le premier tome des Mémoires de la Fédération des Sociétés Savantes du département de l'Aisne fut publié en 1954, avec l'aide d'une subvention régulièrement accordée chaque année par le Conseil Général de l'Aisne, auquel va notre reconnaissance. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Quentin et de l'Aisne a, elle aussi, accordé son aide à la Fédération, de 1963 à 1971, et la Fédération de la Mutualité Agricole de l'Aisne de 1963 à 1974.

Les tomes I à XI des Mémoires (1953 à 1965), habillés d'un carton beige trop léger, imprimés par la Société Baticle de Chauny, sur papier de qualité modeste, ont leurs pages un peu jaunies aujourd'hui.

Dès 1966, avec le tome XII, les Mémoires prennent une allure plus élégante, imprimés sur papier de meilleure qualité, sous couverture blanche cartonnée, glacée, et illustrée recto et verso.

Après un court entracte pendant lequel les Mémoires sont confiés à l'Imprimerie du Courrier de l'Aisne (1970) et de l'Espoir (1971), ils sortent, jusqu'en 1980, à l'imprimerie Finet de Noyon et Chauny, successeur de Baticle. Les illustrations dans le texte et hors texte y augmentent en nombre et en qualité.

Depuis 1981, confiés à l'imprimerie Debréz à Saint-Quentin, les tomes des Mémoires font l'objet d'une présentation, d'une typographie et d'illustrations soignées.

Du tome I (1953) au tome XXXII (1987) les publications de la Fédération représentent 0<sup>m</sup>40 de rayon de bibliothèque. Certains d'entre eux sont d'une qualité particulière, tel le tome XVI (1970), à sujet thématique sur "la lèpre et les maladreries dans l'Aisne", publié avec le concours du Centre national de la Recherche Scientifique (C.N.R.S) et qui obtint des félicitations et une mention de l'Institut, décernées par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres ou le tome XXVIII (1983) sur "les abbayes et prieurés de l'Aisne".

En 1957, apparaît dans le tome IV et pour la première fois, la composition du bureau de la Fédération. M. Dumas qui a succédé à M. Quérinier à la direction des Archives de l'Aisne, y assure les fonctions de secrétaire-général trésorier. Pendant vingt années, de 1957 à 1977, il va régner sur l'édition annuelle des tomes de mémoires, rédigeant et publiant de nombreuses chroniques et assurant toutes les tâches, du secrétariat aux relations avec l'imprimeur et à la gestion financière.

A l'origine, par décision de l'assemblée générale des Sociétés Savantes, les sommes allouées à celle-ci par le Conseil Général de l'Aisne devaient être affectées à l'édition d'un bulletin commun, chacune d'elles disposant de douze pages. Puis l'entente fut réalisée pour qu'un nombre de pages supplémentaires soit accordé à chaque société, lui permettant de publier un résumé de ses activités.

Très vite, la subvention départementale étant insuffisante pour l'édition annuelle du tome de Mémoires, il fut décidé que celle-ci serait financée en partie pour les Sociétés elles-mêmes, au prorata du nombre de pages publiées par elles. On peut donc affirmer que pendant cette longue période de 1957 à 1977, les textes publiés ont reflété l'activité de chaque société participante.

Après le départ de M. Dumas, qui coïncide naturellement avec l'arrivée de Melle Cécile Souchon, nouvelle directrice des Archives départementales de l'Aisne, le bureau de la Fédération décida de se doter d'une organisation plus rationnelle. Un trésorier fut désigné. Chaque société participe désormais au financement du tome fédéral en faisant l'acquisition d'un nombre d'exemplaires suffisant pour tous ses membres actifs.

Tous les textes de valeur seront publiés après sélection. Un comité de lecture composé de membres du bureau de la Fédération est créé. Il a la charge, chaque année, d'examiner les textes proposés par les sociétés et de retenir ceux qui feront l'objet de la publication.

Il n'a pas encore été question dans ce préambule de la qualité et de la diversité des chroniques publiées dans les 32 tomes parus à ce jour depuis 1953.

Nous laissons au lecteur le plaisir de la découverte à l'examen du répertoire qui fait l'objet du présent volume.

M. Vacherand